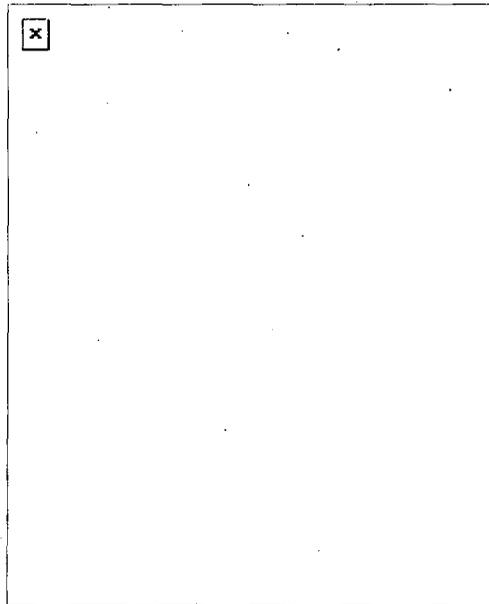


Les barrières de communication avec la France sont amoindries puisque le Canada a la chance de partager l'une de ses langues officielles avec elle.

L'Union européenne est peuplée de 370 millions d'habitants et a un PIB équivalent à celui des États-Unis. Elle constitue un marché digne d'intérêt, les règlements douaniers permettant la libre circulation des marchandises. Les taux de douanes communs facilitent l'évaluation des coûts pour les exportateurs canadiens. L'avènement de l'euro a simplifié les opérations de change et diminue coûts et incertitudes. Par ailleurs, les produits reconnus conformes aux règlements de l'Union par les autorités françaises n'ont plus qu'à satisfaire les éventuels règlements locaux ou nationaux pour pouvoir intégrer le marché d'un des 14 autres pays membres de l'Union.



II. La France, un partenaire à part entière du Canada

A. La politique étrangère

La France et le Canada sont partenaires au sein d'un grand nombre d'instances qui leur offrent de multiples occasions de coopérer. Le maintien de la paix est un domaine où les deux pays se retrouvent souvent sur le même terrain. Tous deux ont déployé, peu après l'éclatement de la crise en ex-Yougoslavie, des forces armées, d'abord sous la bannière de l'ONU et par la suite sous l'égide de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). De nombreuses consultations ont également lieu dans les domaines du désarmement, de la sécurité, de la coopération au développement et des réformes des institutions des Nations Unies. La Francophonie offre en outre un contexte propice à la concertation sur certains grands dossiers de politique étrangère. Les occasions de dialogue au plus haut niveau sont constantes. Le Sommet de la Francophonie, qui a eu lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en septembre 1999 en est un bon exemple.

B. La coopération économique